

- D'après les décisions antérieures de la Cour suprême, il est probable que le projet de loi 75 soit inconstitutionnel et le NSTU se prépare à contester sa validité devant les tribunaux.
- Le gouvernement a imposé un lock-out des élèves et était prêt à légiférer la convention des enseignants en décembre 2016, mais il a fait marche arrière suite à la réaction du public.

Q : Mais deux comités exécutifs différents du NSTU n'ont-ils pas recommandé trois accords de principe différents? Le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de mettre fin à l'impasse.

R : Le NSTU n'a pas été le seul syndicat à voter contre un accord de principe offert par le gouvernement. En fait, aucun « syndicat » du secteur public n'a négocié de convention avec le gouvernement actuel au cours des deux dernières années. Une impasse permanente a été créée par le projet de loi 148, qui a limité l'option d'un arbitrage pour parvenir à un règlement équitable. Le gouvernement avait le choix de négocier, mais il a choisi de prescrire.

Rencontrer votre député ou votre candidat

Durant la campagne électorale, vous aurez de nombreuses occasions de rencontrer les candidats. Il est important que vous soyez prêt à poser les bonnes questions. Il est également bon que vous posez des questions variées. En tant qu'enseignant et que membre du NSTU, l'éducation est votre priorité, mais si vous concentrez toute votre attention sur un seul problème, le candidat aura tendance à se retrancher sur ses points de discussion. En combinant diverses questions, vous vous ferez une meilleure idée de ce que pense réellement le candidat. Rappelez-vous que vous devriez traiter chaque interaction comme un test, et votre travail consiste à évaluer le candidat sur des questions clés liées à l'éducation et à votre communauté.

* Il est également important de noter que nos membres du Collège communautaire n'ont toujours pas de contrat depuis le 31 août 2014.

Quelques conseils

- Soyez respectueux
- Intégrez vos questions à la conversation
- N'abordez pas les candidats à l'épicerie, à l'église, dans un cabinet de médecin, ou quand ils vaquent à leurs occupations personnelles.
- N'hésitez pas à aborder le candidat ou la candidate lors d'événements communautaires où il est évident qu'il ou elle souhaite être vu(e) en public.
- La meilleure façon de parler à un candidat est d'appeler son bureau de campagne et de solliciter une réunion ou un appel en retour.
- Si vous avez déjà décidé pour qui vous allez voter, et que cette personne se présente à votre porte, ne gaspillez pas son temps. Dites-lui qu'elle a votre soutien et encouragez-la à avancer. Les candidats doivent frapper à beaucoup de portes durant une campagne, et certaines personnes tenteront de leur faire perdre du temps en les engageant dans une longue conversation sur le seuil de la porte.
- Si un bénévole de campagne se présente à votre porte, n'hésitez pas à lui poser des questions, mais si vous n'aimez pas ses réponses, demandez à ce que le candidat vous contacte directement. Si vous montrez trop combatif avec le bénévole, il est peu probable qu'il communiquera votre demande au candidat.

Quatre questions clés que tous les enseignants devraient poser :

- Pourquoi les conditions en classe se sont-elles détériorées au cours des quatre dernières années?
- Qu'allez-vous faire pour améliorer notre système d'éducation publique?
- Avez-vous appuyé le projet de loi 75 soit par votre vote, soit par principe?
- S'il est élu, votre parti va-t-il abroger le projet de loi 75 et négocier équitablement avec les enseignants, et, si c'est le cas, quand le fera-t-il?

Coordonnées du député ou du candidat provincial

Progressiste-conservateur

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nouveau Parti démocratique

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Parti libéral

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Autre

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____



Le membre du NSTU est le message

Un guide destiné à soutenir les membres du NSTU lors de l'élection provinciale 2017 de la Nouvelle-Écosse.



Comment puis-je participer?

Cette élection concerne l'amélioration de l'éducation et la protection de vos droits collectifs en tant qu'enseignant et que membre du NSTU. Il est important que vous fassiez clairement entendre vos préoccupations, tout en ne manquant pas de vous conduire de manière appropriée et professionnelle. Pour assurer le meilleur résultat possible pour l'éducation, la chose la plus importante à faire est de voter. La première étape en vue de voter est de vous assurer que vous êtes correctement inscrit.

Mais vous pouvez faire beaucoup plus que cela. Voici quelques suggestions :

1. Participez à une campagne locale en faveur du meilleur candidat pour l'éducation

- Offrez votre temps pour solliciter les électeurs, faire des appels téléphoniques, assebler et installer des panneaux électoraux, etc.
- Acceptez d'afficher un panneau pour votre candidat préféré.
- Faites un don d'argent au candidat ou à son parti.

2. Faites-vous clairement entendre au sujet de l'éducation

- Restez engagé dans les médias sociaux, partagez des expériences qui contribuent à guider la discussion.
- Parlez des questions qui vous importent avec vos amis et votre famille. Vous êtes un expert en éducation et votre opinion a beaucoup d'importance.
- Écrivez des lettres à votre journal local décrivant vos propres expériences en salle de classe et expliquant la nécessité de réformes positives. (Ne faites pas de soumission au Chronicle Herald ou à ses filiales jusqu'à ce que les membres du HTU obtiennent une convention équitable.)
- Partagez vos expériences personnelles sur Facebook, Twitter et Instagram. Si vous avez fait une soumission ou souhaitez faire une

soumission au Comité des amendements législatifs, partagez votre soumission.

- Partagez une vidéo, une photo ou un graphique mettant en évidence vos préoccupations en matière d'éducation.
 - Utilisez des mots-dièse appropriés sur les réseaux sociaux #vote4ed #NSTUni #nspoli
3. Posez des questions et cherchez à dénicher les faits pertinents
- Écrivez ou envoyez un courriel aux candidats dans votre région. Posez-leur des questions pertinentes à votre communauté et à votre classe.
 - Demandez à rencontrer votre député et les autres candidats.
 - De plus, préparez des questions à poser si vos candidats locaux se présentent à votre porte.
 - Suivez vos candidats locaux sur les médias sociaux. Restez au courant de ce qu'ils disent et partagent. Si vous êtes en désaccord ou avez des questions, n'hésitez pas à vous exprimer de manière respectueuse. Évitez de vous engager dans des querelles politiques partisanes en ligne.
 - Prêtez attention à la source de l'information en ligne. Les fausses nouvelles sont un phénomène réel, alors méfiez-vous des sources que vous ne connaissez pas.
 - Le bureau provincial du NSTU publiera des renseignements sur la façon dont vous pouvez communiquer avec vos candidats locaux sur notre page Facebook.
 - De nombreuses sections locales du NSTU organisent des forums de candidats. Assurez-vous d'y assister.

Messages clés du NSTU

La réticence du gouvernement provincial à remédier à la détérioration des conditions en salle de classe a abouti à la première grève des enseignants à l'échelle provinciale depuis 122 ans. Les enseignants voulaient voir des réformes très

nécessaires à leurs écoles et à leurs classes; ce qu'ils ont reçu en retour du gouvernement provincial a été une convention légiférée.

Le gouvernement provincial a soustrait près de 20 millions de dollars aux salaires des enseignants par le biais du projet de loi 75 et n'a pas réinvesti cet argent dans une meilleure éducation. Pas un seul centime n'a été consacré à la réduction des effectifs des classes, à l'amélioration du soutien aux élèves ayant des besoins spéciaux ou à la réduction de la saisie de données inutiles afin que les enseignants aient plus de temps à consacrer à leurs élèves.

Pour aggraver encore les choses, le gouvernement a pris les 3,4 millions de dollars économisés lors de la grève d'une journée du NSTU et les a dépensés pour des articles parascolaires comme des photos du bal des finissants, des excursions scolaires et des maillots de sport. Aucune partie de cela n'a été réinvestie dans l'éducation de première ligne.

Le gouvernement provincial est prêt à tout faire pour éviter d'investir dans l'éducation, comme d'imposer un lock-out des élèves et de priver les enseignants de leurs droits collectifs.

Le gouvernement actuel connaît le prix de tout et la valeur de rien; nous avons besoin d'un gouvernement qui valorise notre système éducatif et le rôle important que jouent les enseignants.

Les enseignants veulent de meilleures conditions d'apprentissage, des écoles plus sûres et davantage de temps à consacrer à leurs élèves plutôt qu'à la paperasserie administrative. Ils ont également droit à un processus de négociation collective équitable, ce qui nous a été refusé par le gouvernement actuel. Lors des dernières élections, le gouvernement a inclus dans sa plate-forme électorale une promesse de fournir un soutien accru aux élèves ayant des besoins spéciaux, mais les enseignants vous diront que la situation a continué à se détériorer.

Nous avons toujours, dans les écoles élémentaires de la province, des dizaines de classes dont les effectifs dépassent les plafonds fixés à l'échelle provinciale.

La Nouvelle-Écosse est l'une de seulement quatre provinces au Canada qui n'ont pas de plafonds des effectifs de classe à tous les niveaux scolaires. À côté de chez nous, au Nouveau-Brunswick, le plafond maximum pour les niveaux scolaires supérieurs est de 29 élèves.

Les classes des écoles secondaires en Nouvelle-Écosse peuvent avoir jusqu'à 40 élèves.

Faits sur le projet de loi 75

- Le projet de loi 75 a été présenté le 14 février 2017 et a été adopté une semaine plus tard, le 21 février.
- Il a été appuyé par les 33 députés libéraux (le président ne vote qu'en cas d'égalité des voix). Dix députés progressistes-conservateurs, six députés néo-démocrates et un député indépendant ont voté contre le projet de loi 75.
- Le projet de loi imposait un salaire qui n'incluait pas l'augmentation du coût de la vie, il éliminait également des prestations de retraite pour les enseignants.
- Aucun financement n'était prévu pour remédier immédiatement aux conditions des classes dans la province, en dépit des nombreuses préoccupations soulevées par les enseignants.
- Tous les Néo-Écossais ont le droit de faire une soumission sur un projet de loi au Comité des amendements législatifs de l'Assemblée législative mais, pour le projet de loi 75, le gouvernement a unilatéralement empêché des centaines d'enseignants de faire une soumission.
- Comparativement à l'accord de principe final, le gouvernement a soustrait près de 20 millions de dollars des salaires des enseignants et aucune partie de cet argent n'a été réinvesti dans les classes.
- Le projet de loi 75 a supprimé le droit de grève des enseignants pour ce cycle de négociations et limite les actions revendicatives futures dont peuvent se prévaloir les membres du NSTU. À l'avenir, les membres du NSTU ne pourront plus se concentrer uniquement sur l'enseignement en classe au moyen d'une grève du zèle.